



Compte rendu du comité de pilotage

du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont »

du 04 février 2026

Le Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » s'est tenu le mercredi 04 février 2026 à la salle des fêtes de Soutiers sous la Présidence de Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.

La liste des participants et des excusés est jointe en annexe du présent compte-rendu.

En qualité de Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont », M. CUBAUD ouvre la séance en remerciant les personnes présentes ainsi que la Mairie de Saint-Pardoux-Soutiers pour la mise à disposition de la salle.

Après un tour de table, M. CUBAUD indique que cette réunion annuelle aurait dû se tenir en fin d'année 2025. Le départ du technicien en charge de l'animation Natura 2000 au SMVT et l'arrivée de son remplaçant, Anthony BENAY à la fin du mois d'octobre explique le report de la date retenue pour celle-ci. Ainsi, le bilan des actions couvre la période de juillet 2024 à décembre 2025.

Bilan de l'année 2024-2025

Animation et communication :

Des animations sont proposées chaque année aux écoles des 15 communes du site. Les écoles de Beaulieu-sous-Parthenay et Jules Ferry à Parthenay ont bénéficié de 3 séances d'animation chacune. Pour la dernière animation, les familles ont été conviées afin de créer un échange autour de l'animation proposée. Au total une quarantaine d'élèves et leurs parentes ont pu être sensibilisés aux enjeux du site Natura 2000.

Une animation organisée avec DSNE le 11 juillet 2025 à Allonne sur le thème des chauves-souris a accueillie une dizaine de participants.

Contractualisation :

On compte 17 signataires de la Charte Natura 2000 pour une surface cumulée d'environ 300 ha. Cette année nous avons eu 1 nouvel engagement et 5 renouvellements de charte sont à prévoir,

dont 2 sont en cours. Le détail des superficies engagées et des engagements contractualisés est présenté.

M. POUBLANC souhaite connaître les types d'engagements pris par les arboriculteurs signataires de chartes.

Les engagements correspondent à la fiche « Vergers » de la [charte Natura 2000](#).

A savoir, en engagements obligatoires par milieu en plus des engagements de portée générale :

E1 – Maintenir ou créer des bandes enherbées ou des haies d'une largeur minimum de 3 m (y compris bande enherbée), autour de la parcelle sur au moins la moitié du linéaire de bordures de la parcelle. *Point de contrôle : présence d'une bande enherbée ou d'une haie.*

E2 – Entretenir les bandes enherbées et les lisières mécaniquement sans traitement par des produits phytopharmaceutiques sauf localisé pour l'élimination des chardons, rumex et orties. *Point de contrôle : absence de traitement.*

Concernant les MAEc, à ce jour 16 exploitations sont engagées pour une superficie totale d'environ 400 ha. L'animateur est intervenu auprès de celles-ci pour élaborer les diagnostics parcellaires en appui du travail d'animation agricole du PAEC 2023-2027 effectué par la Chambre d'agriculture 79.

Le 1^{er} Contrat Natura 2000 sur le site a été engagé en 2025 par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Il concerne les parcelles A364 (10414 m²), A818 (17038 m²), A843 (6511 m²), A855 (9587m²) (Beugnon-Thireuil) pour une surface de 4,3 ha que la CC Val de Gâtine lui confie en bail emphytéotique dans la zone humide des sources du Thouet, restaurée en 2019.

Evaluation des incidences :

L'animateur du site est chargé d'accompagner, à leur demande, les porteurs de projets sur l'ensemble du périmètre des 7 000 ha du site. Les pétitionnaires sont très divers (collectivités, particuliers, entreprises agricoles, etc.) et leurs projets sont de nature variées. Ainsi, l'évaluation des incidences est obligatoire pour les projets listés par arrêté préfectoral : permis de construire, retournement de prairies, arrachage de haies, etc. [Liste nationale](#) ; [Liste locale 1](#) ; [Liste locale 1 modifiée](#) ; [Liste locale 2](#) ; [Notice explicative](#)

A noter que les efforts de communication pour expliquer cette démarche et proposer un accompagnement permettent aujourd'hui de mieux identifier le rôle de l'animateur et de traiter un plus grand nombre de dossiers.

M. GROLLEAU précise qu'une mise en commun des informations avec la DDT79 est nécessaire et que les échanges avec le SMVT sont réguliers. L'arrivée du nouvel animateur sera l'occasion de mettre à jour les informations sur le site Natura 2000.

Suivis scientifiques et mise à jour de la cartographie des habitats et des espèces :

Les suivis scientifiques permettent d'évaluer l'état de conservation des espèces du Document d'Objectifs et de détecter la présence de nouveaux taxons et habitats d'intérêt communautaire et/ou à fort enjeu. Le SMVT précise que l'implication des collectivités et associations partenaires est un facteur essentiel pour améliorer la connaissance du patrimoine naturel du site.

En 2025, il faut noter la confirmation de présence d'une nouvelle espèce protégée sur le site : la Mulette épaisse. Des recherches seront menées pour mieux décrire son abondance et sa répartition.

M. BONNESSEE indique que ces suivis permettent aussi d'identifier les espèces exotiques à forte dispersion, comme l'anodonte chinoise déjà repérée sur le bassin du Thouet, pour le moment en dehors du périmètre du site Natura 2000.

L'ensemble des informations collectées permettent la mise à jour de la liste des espèces et leur cartographie dans le Document d'Objectifs du site Natura 2000.

Projets de l'année 2026

Suivis scientifiques des habitats et des espèces :

M. ROLLAND précise que l'inventaire du pique-prune, un coléoptère protégé inféodé aux vieux arbres, est prévu sur le site. Il sera réalisé en 2027 par DSNE sous l'égide de FNE-Nouvelle-Aquitaine qui pilote son déploiement sur plusieurs départements.

M. CHARRUAUD indique que le SMVT va déployer un suivi de la mulette épaisse par l'analyse ADNe, dans le cadre de son Contrat Territorial Thouet 2024-2026 financé par l'agence de l'eau.

Egalement, le suivi de l'écrevisse à pattes blanches sera effectué pour conserver une connaissance actualisée de cette espèce phare du site. L'action est menée en collaboration avec l'OFB et la Fédération de pêche 79 qui pilotent ce réseau départemental.

Animation et communication :

L'animation 2026 sera essentiellement consacrée à l'organisation des 24H de la nature. Le site et le programme de cette animation sont en cours de définition avec le CPIE de Gâtine Poitevine, elle se déroulera au mois de juin.

Une journée de rencontre avec les signataires de Chartes est aussi en projet.

La communication concernera l'édition du carnet des espèces mis à jour avec les connaissances actualisées ainsi que la rédaction d'une infolettre Natura 2000. M. TREHOREL et M. POUBLANC proposent que celle-ci soit diffusée via les bulletins édités par les communes du site.

M. MOREAU indique que le SECO travaille avec l'animateur Natura 2000 pour la préparation d'un sentier pédagogique autour du captage de la Cadorie sur la commune d'Allonne. Il sera composé de 5 panneaux dont 1 traitera des enjeux du site. Il indique également qu'un Appel à projet est en cours par l'OFB. Ce dernier est nommé [«Territoires de convergence eau potable et Natura 2000 : initiatives pour réduire l'impact des produits phytopharmaceutiques»](#). L'opportunité d'un positionnement SMVT/SECO est en phase de discussion.

Budget prévisionnel 2026 :

Le montant estimatif du programme d'actions pour l'année 2026 est présenté. Il sera joint à la demande de subvention FEADER transmis à la région Nouvelle-Aquitaine.

Questions diverses :

M. CUBAUD indique que la convention cadre qui lie le SMVT avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'animation et la mise en œuvre du document d'objectif du site prendra fin en juillet 2026 et qu'une demande de prolongation est possible pour recaler sa durée sur l'année civile en cohérence avec le financement FEADER. Il annonce que le SMVT sollicitera cette prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 et qu'en parallèle de cette prolongation, une réélection de la structure animatrice et de la présidence du comité de pilotage devra être effectuée. Celle-ci nécessitera une consultation des

collectivités territoriales et leurs groupements concernés par le site Natura 2000, à l'initiative de la Région.

M. MASSALOUX confirme ces informations relatives à la prolongation de la convention actuelle. Il indique en complément que la future convention pour la période 2027-2029 sera préparée par la région et fera l'objet d'une désignation de la structure animatrice lors d'un comité de pilotage à prévoir en fin d'année 2026.

M. CUBAUD remercie les participants pour leur implication et clôt la séance.



Comité de pilotage Natura 2000
"Bassin du Thouet amont"
04/02/2026



Organisme	Nom	Prénom	Adresse Mail	Coordonnées téléphoniques	Signature
DREAL Nouvelle Aquitaine	BONNET	Mathilde			Excusé
Région Nouvelle-Aquitaine	LANZI	Nathalie			Excusé
Conseil Départemental des Deux-Sèvres	DESNOUES	Coralie			Excusé
Communauté de Communes Val de Gâtine	OLIVIER	Pascal			Excusé
Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres	GONNORD	Alice			Excusé
Fédération départementale des chasseurs	BONNET	Laurent			Excusé
CEN Nouvelle-Aquitaine	VIDAL	Justine			Excusé
Coonseil départemental des Deux-Sèvres	FAVREAU	Gilbert			Excusé
Sous-Préfecture de Parthenay	la Sous-Préfète	Madame			Excusé

Organisme	Nom	Prénom	Adresse Mail	Coordonnées téléphoniques	Signature
ONF	JACQUELIN	Sandrine			Excusée
Régim NA	CHARE	Emmanuel			Excusée
CCI 79	ABATUT	Christelle			Excusée
SMUT	CUSAUD	Olivier			
Partenaires	SPÉROUX	Jean Luc			
CEPG	CELERAU	Cécile			
SMUT	THOMAS	Flavie			
SECO	NOREAU	Nicolas			
Pays de Gâtine	DELGADO	Diane			
Département 63	CHILANDS	Didier -			
Communauté St-Pardoux Suintes	POUBLAUC	Pascal			
Région Nouvelle Aquitaine	MASSALOUX	Louis			

Organisme	Nom	Prénom	Adresse Mail	Coordonnées téléphoniques	Signature
groupement d'écologie du Bassin de la Centre National de la Propriété Forestière	PELLERIN	Jacques	jp.pellerin@natura2000.fr		
DOT 79	MARGUANT	Lucas	LUANA.MARGUANT@NATURA2000.FR		
	Gollean	Xavier	xavier.gollean@natura2000.fr	05 49 06 88 21	
DSNE	BONNÉSÉE	Michel	bonnesee@natura2000.fr	05.49.94.61-99	
DSNE	ROLLAND	Ludovic	Ludovic.Rolland@natura2000.fr	06 07 28 89 81	
SNVT	CHARREAU	Guillaume			
SNVT	BENAY	Anthony	Animateur N2000		Excuse